

ELOGE FUNEBRE MILITAIRE

En ma qualité de 1^{er} Vice-Président, représentant le Président, de la 330^{ème} SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES,
ainsi qu'au nom du Président de l'Association du CERCLE des RETRAITES et des VEUVES de la GENDARMERIE de la HAUTE-MARNE (C.R.V.G. 52) et au nom du Président de l'Association des ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE-TUNISIE-MAROC et des ANCIENS PRISONNIERS de GUERRE (C.A.T.M./P.G.),

il me revient le bien triste devoir d'adresser un solennel et fraternel adieu à notre camarade :

Albert AGNUS.

Albert est né le 13 août 1925, à BIESLES, en Haute-Marne, et appartient à la classe 1945.

Engagé volontaire pour trois ans, à compter du 15 février 1945, à l'Intendance des Bases de l'Air de Nancy et plus particulièrement au titre de la Base Aérienne 121 de Saint-Dizier, il est dirigé sur Troyes, puis Marseille, pour prendre l'avion à Marignane, le 29 mai 1945, via l'Algérie, à Boufarik, afin d'être affecté au B.I.D de Mouzaïville et enfin le Groupe Chasse 119 et 4/2.

Le 01 juin 1946, il prendra le grade de Caporal.

Le 27 septembre 1947, il est dirigé sur la Tunisie, à Sidi-Ahmed, où il terminera son engagement par la fin de son contrat, le 14 février 1948, avec attribution du Certificat de Bonne Conduite.

Il rentre donc en Haute-Marne, à Biesles, son village natal, pour s'installer avec sa jeune épouse, Simone, et prendre le métier d'ajusteur.

Près de sept après, soit le 24 novembre 1954, il réintègre le milieu militaire.

Ainsi, il est nommé Elève Gendarme et, le 15 décembre 1954, il est affecté à l'Ecole Préparatoire de Gendarmerie (E.P.G.) de Chaumont.

A compter du 15 mai 1955, il est nommé Gendarme et est affecté en 6^{ème} Légion de Gendarmerie Mobile plus particulièrement à l'Escadron 7/6 bis à Chaumont en Haute-Marne.

Avec son unité, de 1956 à 1958, il retournera régulièrement en Algérie pour participer aux opérations de maintien de l'ordre en qualité de Chef d'Equipage sur automitrailleuse.

A ce titre, le 25 janvier 1958, il est blessé par l'explosion d'une mine. Son comportement et sa conduite à cette occasion lui valent une citation à l'ordre de la Division, comportant attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec Etoile d'Argent.

Le 25 mai 1959, il est affecté en 7^{ème} Légion de Gendarmerie Départementale plus particulièrement à la Brigade Territoriale de Coulanges-sur-Yonne dans l'Yonne.

Remarqué pour ses qualités de sous-officier réfléchi, sérieux et compétent, son ardeur au travail et sa conscience professionnelle, il sera définitivement affecté, à Paris, à la Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, le 06 septembre 1962. Cela lui vaudra d'être désigné pour participer à la création du Centre de Documentation au sein du Bureau Organisation et Méthodes.

Tout au long de sa carrière, il sera très bien noté et accèdera, par son implication personnelle dans son travail, à tous les grades successifs des sous-officiers de la Gendarmerie.

Cette manière de servir exemplaire lui vaudra aussi de se voir :

- accorder en 1960, un Témoignage de satisfaction à l'ordre de la Région par le Général de Corps d'Armée de WIDERSPACH-THOR, commandant la 7^{ème} Région Militaire.
- **Puis le 27 octobre 1967, aux Invalides, conférer et agraffer par le Général de Gaulle en personne, en tenue de Général de Brigade et Président de la République, la MEDAILLE MILITAIRE.**

Enfin le 21 avril 1980, il prend une retraite bien méritée et se retire à nouveau et pour toujours dans son village natal de Biesles. Il sera radié définitivement des contrôles le 13 août 1983 et prendra le rang de Major Honoraire le 12 juin 1984. Au cours de cette retraite, il intègre et adhère dans le monde patriotique et associatif notamment au Cercle des Retraités et Veuves de la Gendarmerie de la Haute-Marne le 23 février 1981.

Citons parmi ses décorations qu'il a obtenues :

- La **MEDAILLE MILITAIRE** (*conférée le 28 octobre 1967*) ;
- La **CROIX de VALEUR MILITAIRE avec ETOILE d'ARGENT** ;
- La **CROIX du COMBATTANT VOLONTAIRE**
- La **MEDAILLE du TITRE de RECONNAISSANCE de la NATION (TRN) avec AGRAFE AFRIQUE du NORD** ;
- La **MEDAILLE COMMEMORATIVE MAINTIEN de l'ORDRE (MO) avec AGRAFE ALGERIE** ;
- La **MEDAILLE du TITRE de RECONNAISSANCE de la NATION (TRN) avec CROIX d'AGADES ou CROIX du SUD** ;
- La **MEDAILLE des BLESSES**.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous nous tournons vers toute sa famille et ses proches pour vous présenter, au nom du monde combattant, nos condoléances les plus attristées.

Au revoir Albert AGNUS, toutes celles et ceux qui vous ont connu se souviennent que vous avez été un homme du devoir et de grand courage. Toutes ces personnes mesurent aujourd'hui le grand vide que laisse votre départ.

-ooOoo-

(un salut, au garde à vous avec inclination de la tête, est fait en direction du cercueil)